

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 72 MARS 2009.
ISSN 1168.7908 - Le numéro 3 € - Abonnement 10 € - Imprimerie spéciale ASCOT -
- Directeur de publication : Y. Anglaret - Dépôt légal : 1^{er} trim. 2009

Les Côtes de Clermont-Chanturque, quelles batailles ?

En son temps, dans les années 60/80, notre ami P.Eychart a participé activement à la bataille de l'archéologie préventive dans le secteur de Bouys-Tremonteix où viennent de se dérouler, en ce début 2009 les sondages de diagnostic archéologique liés à la ZAC du même nom.

Dans ses carnets de fouilles, dont on lira ci-après de larges extraits, P. Eychart soulignait le haut potentiel archéologique du secteur allant du vallon de Bouys aux premières pentes des Côtes. Il imaginait à cet emplacement la capitale arverne à l'époque de César « **Urbs et oppidum à la fois, ville complexe et ville refuge** ».

Aujourd'hui, notre combat doit aussi porter sur la protection du site naturel, élargi aux biotopes remarquables allant du Creux Rouge aux collines de Cébazat. Notre AG du 20 mars exposera l'intérêt écologique des principaux végétaux caractéristiques de notre 'Pays des buttes'. Dès les beaux jours, l'ASCOT a déjà programmé plusieurs sorties sur le terrain...

Le site des Côtes a donc vocation à devenir le lieu privilégié d'une défense active de notre patrimoine historique comme de la mise en valeur des espaces naturels



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont
Chanturque

81, rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Site internet :
www.gergovie.fr
e-mail :
ascot@gergovie.fr



Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Claude-Henri Fournier

SOMMAIRE

Éditorial	1
Bouys Trémonteix	2 3 4 5 6 7
Billet nature	7
Brèves Abonnement	8

Le mobilier militaire trouvé sur Merdogne est insignifiant comparé à celui d'Uxellodunum, ou plus récemment en Allemagne, sur le site de la défaite des trois légions de Varus où le mobilier guerrier ne manque pas. Nous nous interrogeons: La bataille a-t-elle eu lieu à mains nues ou par des techniques s'apparentant au lancer de godasses ?

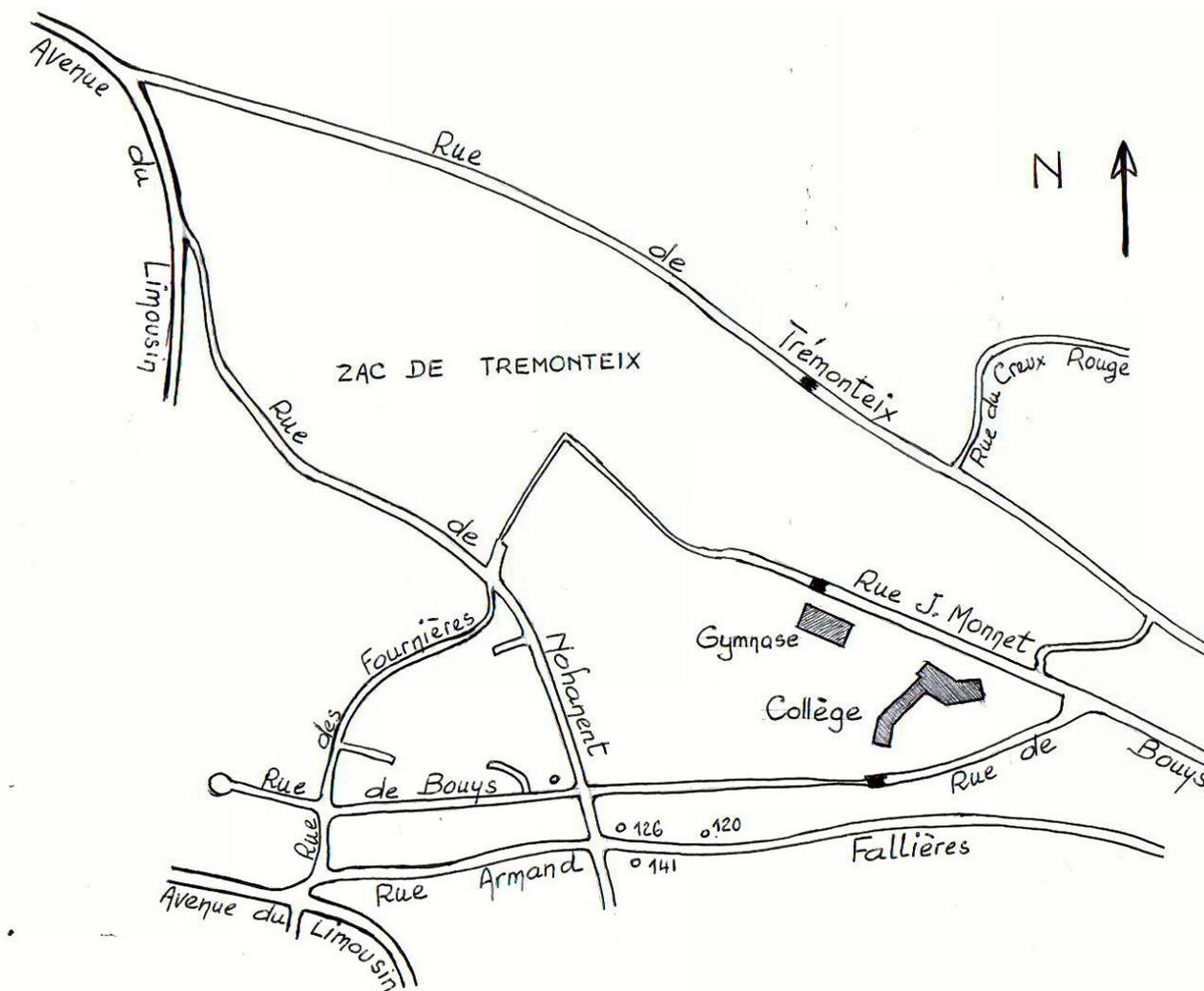
L'ARCHEOLOGIE DANS LE SECTEUR DE BOUYS ET TREMONTEIX

Pour information : Certaines dénominations des séquences archéologiques (Champs d'urnes, Tène IV...) qui étaient utilisées durant l'activité de Paul Eychart ne le sont plus actuellement. Les datations des différents mobiliers ont été précisées ou ont pu changer. Par exemple, en ce qui concerne la Tène finale (ou Tène IV) certaines catégories de céramiques ou autres mobiliers, ont vu leur apparition supposée reculer de plusieurs dizaines d'années. Dans cet article, nous utilisons l'ancienne datation.

Au cours des mois de janvier février 2009, des sondages de diagnostic ont eu lieu à l'emplacement de la ZAC de Trémonteix (environ 13 hectares à l'extrémité nord-ouest de la commune de Clermont-Ferrand) en vue de déterminer si des fouilles préventives doivent être programmées. C'est l'occasion de rappeler la richesse archéologique de ce secteur mise en évidence par Paul Eychart dès les années soixante grâce à des prospections, puis à des fouilles de sauvetage effectuées en 1983/84 à l'emplacement du CES de Trémonteix.

« La région étudiée est située à la base méridionale de l'oppidum des Côtes en bordure nord du ruisseau de Rivaly descendant d'ouest en est vers la Limagne et séparant la colline de Montjuzet de la montagne » (1).

Pendant une trentaine d'années, P. Eychart assura un irremplaçable suivi de ce secteur, en surveillant les différents travaux, en ramassant les mobiliers découverts et en intervenant ponctuellement par des sondages très limités. Au secteur de Bouys /Trémonteix s'ajoutèrent, toujours dans la zone sud des Côtes, des découvertes intéressantes rue des Côtes Fleuries ainsi que dans le quartier de la Glacière, rue Louis Cuq.



Plan de la zone de Trémonteix/Bouys : La ZAC de Trémonteix inscrite entre les rues de Nohanent, Jean Monnet et Trémonteix correspond à la zone des sondages de diagnostic.

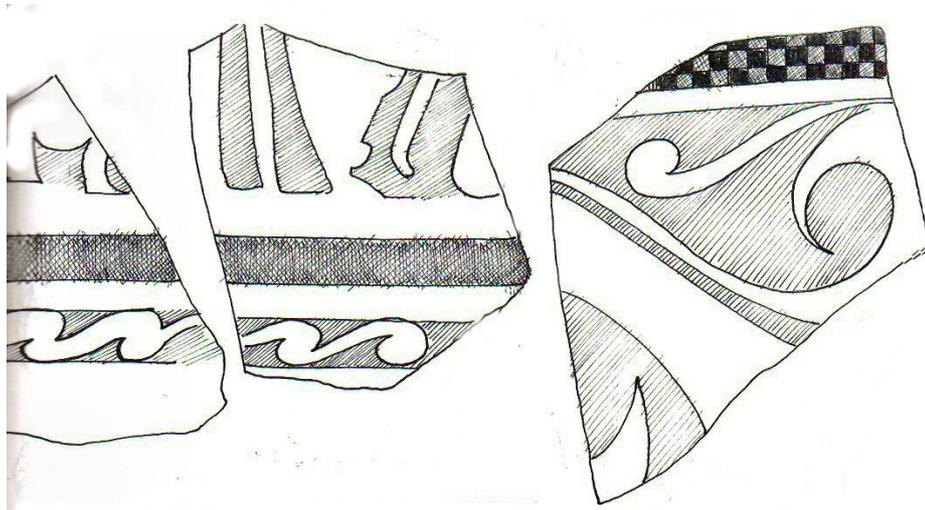
Le long du ruisseau de Rivaly

En 1960, lors des travaux d'élargissement du chemin des Fournières, P. Eychart suivit sur une distance de 25 m une couche archéologique de couleur noire qui contenait des tessons de céramique datant de la Tène finale (-100 à -50 av. JC). Il découvrit un mobilier semblable dans un sondage de 12 mètres carrés qu'il ouvrit le long d'un trottoir en cours d'aménagement. A la jonction de ce même chemin des Fournières et de la rue Armand Fallières, dans des jardins ainsi que dans les fondations d'une maison, d'autres tessons, d'époque hallstattienne (-900 à -450 av. JC) et laténienne (-450 à -50 av. JC), furent mis au jour.

Rue de Bouys, à environ 30 m à l'ouest de sa jonction avec la rue de Nohanent, le dimanche 14 mars 1965, P. Eychart mit en évidence, dans les fondations d'un immeuble « *...une stratigraphie puissante...* » (2). Le gallo-romain était présent sous une couche de 2 m de terre et différents niveaux des Ages du Fer se superposaient sur une épaisseur de 0,80 m. P. Eychart identifia notamment « *...quelques fragments fait au tour de la Tène finale...* » (3) ainsi que des tessons du Hallstatt et de l'Age du bronze (-1800 à -900 av. JC).

Plus généralement, le long du ruisseau de Rivaly (qui s'écoulait, avant d'être canalisé, à l'emplacement de la rue de Bouys), sur une distance d'environ 800 m, de nombreux tessons furent glanés dans les jardins, la Tène finale étant présente sur toute la surface. Les autres périodes archéologiques étaient représentées de façon plus ou moins dense et discontinue, la période gallo-romaine s'étendant seulement sur une centaine de mètres du côté ouest.

En ce qui concerne l'époque gauloise, l'occupation selon P. Eychart donnait « *...l'image d'un ensemble formé de hameaux dispersés, mais assez voisins, dépendant de l'habitat retranché derrière ses fortifications sur le plateau.* » (3)



Moins prospectée mais favorable en découvertes, la rive droite du ruisseau de Rivaly était également occupée. En témoigne la mise au jour par P. Eychart, en 1972, dans les travaux de terrassement d'un immeuble (au 141 de la rue Armand Fallières) de remarquables tessons de céramique aux décors peints zoomorphes et géométriques. Ceux-ci étaient réputés comme une spécialité arverne ayant été jusqu'alors trouvés exclusivement sur le très riche secteur archéologique « d'Aulnat-Gandaillat-La Grande Borne » avant que de semblables mobiliers fussent localisés

dans d'autres cités gauloises, notamment à Roanne chez les Ségusiaves ainsi que chez les Parisii, dans des contextes archéologiques datés du 2^{ème} siècle av. JC.

De l'autre côté de la rue Armand Fallières « *un autre gisement au 126 de la rue a livré plus de 100 fragments de la Tène IV* » (-100 à -50 av. JC) (5). En 1979, un autre archéologue, D. Leguet, a également découvert de la céramique de la fin du 2^{ème} siècle av. JC « *...dans les fondations de la maison Perronin...* » (9) au numéro 120 de cette rue.

Ces découvertes, et d'autres, permirent à P. Eychart de conclure logiquement que « *...cette région était le siège d'un vaste habitat préhistorique et protohistorique dont les limites connues allaient de l'entrée Est de la rue de Bouys au chemin des Fournières.* » (4). Au fil des années et de ses publications, P. Eychart précisa sa pensée jusqu'à son dernier ouvrage paru en 2003 : Le peuplement gaulois était plus important dans le vallon de Rivaly que sur l'oppidum des Côtes ; les deux peuplements, 'la ville haute' et la 'ville basse' formaient ce que César appelle 'l'urbs' (la ville) de Gergovie.

« *Par les faits, il apparaît que les deux agglomérations étaient inégales en peuplement (...) qu'elles devaient être liées politiquement, étant arvernes et proches l'une de l'autre et figurer l'ensemble urbain que suggère le propos de César et que démontre l'archéologie. Gergovie était donc urbs et oppidum à la fois, ville complexe et refuge.* » (5)

A l'emplacement du collège de Trémonteix

En 1983/84, à l'occasion des travaux de terrassement du collège de Trémonteix, des fouilles de sauvetage permirent de faire des découvertes importantes. A l'époque, on ne parlait pas encore de fouilles préventives, le cadre légal actuel n'existant pas. Aussi, les archéologues intéressés, avec l'autorisation de la Circonscription Archéologique, sauvaient ce qui pouvait l'être, quand les travaux s'arrêtaient, notamment en fin de semaine. L'archéologie était donc tributaire du bon vouloir des entreprises de travaux publics. C'est pourquoi plusieurs sépultures furent détruites par les engins de terrassement.

Par exemple « *Le flanc d'un caisson a été observé sur la nouvelle paroi. La sépulture avait été enlevée par l'engin mécanique, ne restaient que les pierres d'un côté du caisson sur 2,10 m de longueur pour 0,30 m de hauteur* ». (4)



L'altruisme d'un chef de chantier permit néanmoins d'effectuer une découverte intéressante à l'emplacement des logements du collège. Il s'agissait d'une urne funéraire ovoïde de 29 cm de hauteur enfouie debout.

« *...les terrassiers ont exhumé une urne. Brisée par le travail. Les fragments m'en ont été remis. Le chef de chantier avait eu la bonne idée de recueillir les débris osseux. Il m'a été remis le tout, précisant qu'une pierre de calcaire plate servait de couvercle à l'urne.* » (1) Cette urne avait servi pour au moins deux individus (un adulte et un enfant). Elle datait de la période dite des Champs d'urnes (-1200 à -800 av. JC).

Les travaux présentèrent une configuration relativement favorable à la mise en évidence de la stratigraphie archéologique.

« *Les terrassements ont nivelé la pente en trois terrasses horizontales séparées par deux parois de 2,50 m de hauteur, ce qui donne la possibilité d'étudier les couches archéologiques sur trois parois. On y rencontre dispersées des traces pré et protohistoriques.* » (1)

Même si « *Les terrassements (...) ont détruit une grande partie de l'habitat antique dont il reste les traces sur les talus à 1,20 m de profondeur.* » (8).

La zone prospectée se trouvait à environ 200 m du ruisseau de Rivaly, l'aire étudiée n'excédant pas 110 m (parallèlement au ruisseau) sur une largeur de 35 m. Elle s'avéra riche en mobiliers archéologiques de différentes époques.

« *...la paroi nord de l'excavation du CES a été décapée assez fortement. J'ai recueilli à 0,80 m du niveau du sol en deux endroits des céramiques de l'Age du bronze et néolithique ainsi qu'une lame chalcolithique* » (-2000 av. JC) ... « *...d'autres couches de cendre contenant des fragments de céramiques néolithiques, du bronze, des C.U. (Champs d'urnes) et d'Hallstatt ont été repérées sur les parois des excavations à différents endroits.* » (4)

« *Sur toute cette surface, j'ai glané dans les terres des terrassements des tessons qui offrent une chronologie complète de la Tène IV au néolithique. Quelques tessons gallo-romains indiquent une très modeste occupation à cette période...* » (1)

En résumé, P. Eychart et d'autres archéologues purent examiner dans ce secteur « *...12 couches d'habitats ou structures construites de la préhistoire ou de la protohistoire observés et relevés à partir de l'été 1983 jusqu'au printemps 1984.* » (6) Malheureusement, faute de temps, de moyens et de cadre légal, beaucoup de structures, de sépultures passèrent 'à la trappe'.

Par exemple il « *... se trouvait une pierre plate de 25/30 cm recouvrant quelques fragments de céramiques, des cendres assez rares mêlées à quelques ossements d'enfants et aussi sans doute d'animaux. Il est probable qu'il y avait là une petite sépulture.* » (4)

Deux structures remarquables purent néanmoins être correctement fouillées et étudiées.

La sépulture du tisserand

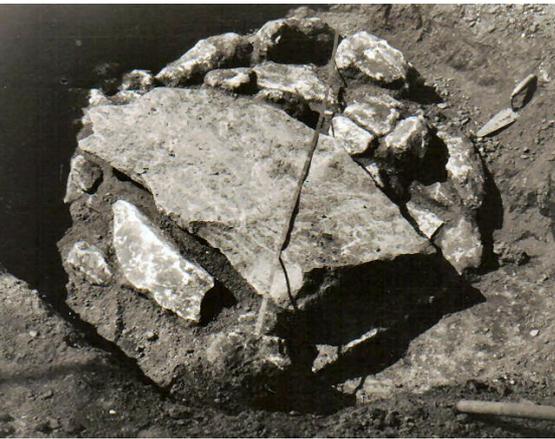
Des pesons de tisserand (2 kg 400 en moyenne, de 17 à 19 cm de diamètre) apparurent dans une poche visible située sur une paroi des terrassements.

« Monsieur Louis Laffont, qui, avec moi, surveille la région depuis des années, a découvert sur la paroi du terrassement le plus éloigné du ruisseau des pesons d'un volume exceptionnel. Conscient d'avoir à faire à une découverte d'importance il a arrêté son grattage et m'en a informé. » (1)

Une fouille en bonne et due forme se déroula les 15, 16 et 17 août 1983.

« Je conviais à ce travail messieurs L. Laffont, Tisserand (conservateur des musées de Clermont) et Boudriot ». (1)

La structure se présentait comme une fosse cylindrique de 0,80 m de diamètre creusée dans le calcaire sur 1 m de profondeur. Le fond de la cavité était occupé par les restes de deux poteries recouvertes de pouzzolane noire sur 25 cm. « ...au dessus de la pouzzolane se trouvait un dépôt de pesons (une trentaine) remplissant la fosse sur 0,65 m d'épaisseur lui-même coiffé d'une chape de grosses pierres sur 0,20 m de hauteur. » (1)



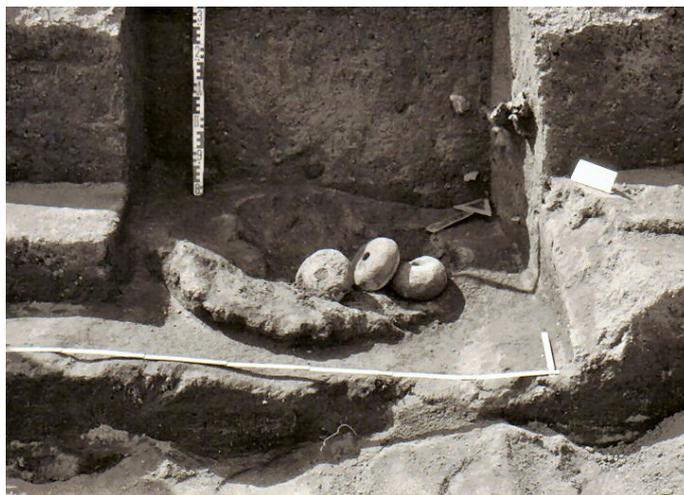
P. Eychart interpréta finalement cette structure comme une sépulture de tisserand par incinération. En effet, dans les restes d'une des deux céramiques trouvées au fond de la fosse, des cendres étaient présentes. Un fragment de céramique qui était disposé au milieu de la fosse « ... a pu être raccordé à l'urne principale contenant une faible partie des cendres de l'incinération, située elle au fond de la fosse. » (1)

P. Eychart pensa que cette disposition pouvait correspondre à un rite funéraire. Il trouva également les fragments de trois éléments de bois au milieu des pesons. Dès lors, sa préoccupation fut d'essayer de comprendre la forme et le

fonctionnement du métier à tisser en fonction des éléments trouvés. Après une correspondance échangée avec un spécialiste des métiers à tisser antiques, M. Hubert Masurel, il put émettre l'hypothèse

suivante :

« ...les fragments ligneux, non brûlés, mais comburés, sont des éléments d'un métier à tisser enfoncés dans la masse des pesons verticalement (...) et de fragments destinés à séparer les deux nappes de la chaîne. » (1) Cette sépulture fut datée du Bronze final, de la période des Champs d'urnes (environ -900 av. JC).



Sépulture d'un tisserand, en puits, de la nécropole rue de Bouys : Les photos représentent le dégagement circulaire (en haut), les fragments de la poterie contenant les cendres, trois pesons et le fond de la sépulture ; à gauche le croquis de la sépulture par P. Eychart.

La tombe double à caisson

Du 10 au 12 avril 1984, P. Eychart fouilla et étudia une exceptionnelle tombe à caisson comportant deux niveaux d'occupation. La dalle de la sépulture en basalte avait été reconnue sur le chantier le 20 septembre 1983. Le caisson était construit en pierre calcaire locale. Les pierres des parois latérales étaient posées verticalement, alors que pour le chevet elles étaient disposées selon la technique dite du 'tholos', c'est-à-dire en encorbellement.

« *Le niveau supérieur contenait des restes d'enfants (peut-être trois) mais au moins deux. Quelques tessons les accompagnant peuvent être datés de l'âge du bronze. Le niveau inférieur contenait deux squelettes d'adultes dont l'un avait reçu une trépanation temporale droite. Cette inhumation pourrait être néolithique.* » (7)

A ce sujet, dans un article de 'La Montagne' d'avril 1984, on pouvait lire : « *...deux squelettes adultes en position fœtale se trouvaient en dessous : cette disposition évoque parfaitement les pratiques néolithiques car cette disposition a ensuite disparu à la période du bronze. Cela permet de dater cette sépulture de 1800 av. JC. Cette très belle structure, unique en Auvergne va être démontée pierre par pierre puis remontée pour être exposée. Quant au squelette, il sera emporté, sans y toucher, avec la couche de terrain.* »



Malheureusement, les squelettes ne furent jamais visibles au musée Bargoin car 'égarés', peut-être au moment du transport, et jamais retrouvés dans les réserves archéologiques ! Des deux crânes, seul celui ayant reçu une trépanation était intact et ne fut pas perdu, P. Eychart ayant eu la bonne idée de le garder quelques jours pour l'étudier.

L'objet des trépanations fait toujours débat parmi les spécialistes. Pour les uns, il s'agirait d'un acte rituel, la tête étant dans la plupart des croyances le siège de l'esprit, pour les autres, d'un acte thérapeutique (c'est-à-dire une opération chirurgicale). La seconde hypothèse semble désormais privilégiée, des analyses paléopathologiques ayant démontré que les 'patients' avaient survécu dans nombre de cas. Quoiqu'il en soit, l'analyse faite par P. Eychart ne permet pas de privilégier une hypothèse particulière. Dans le cas présent, une perforation était contiguë à la trépanation. « *Il est possible que la perforation soit à l'origine de la trépanation, mais il est également possible que la trépanation se*

soit terminée par l'arrachement de l'esquille soulevée partiellement par l'incision de l'os, provoquant alors la perforation. » (7)

Un potentiel archéologique à exploiter

Les découvertes dans ce quartier de Bouys et de Trémonteix furent avant tout des découvertes de surface dues à une surveillance continue de P. Eychart. Les rares sondages effectués étaient, par la force des choses, très limités. Même en ce qui concerne la zone touchée par les travaux du collège, on ne peut parler de campagne organisée de sondages et encore moins de fouilles extensives.

Par exemple, la fouille de la tombe double concerna uniquement son dégagement sur une dizaine de mètres carrés, pour une durée limitée à trois jours, ce qui ne permettait évidemment pas de la situer dans son contexte archéologique et donc de la mettre en relation avec d'autres structures adjacentes ou plus éloignées.

Malgré tout, ce secteur a montré sa grande richesse et son important potentiel archéologique. C'est un des lieux, avec la région « d'Aulnat- Gandaillat- La Grande Borne- Le Brezet » où se trouvent des données essentielles pour comprendre l'origine de la concentration des peuplements en cet endroit précis de la Limagne, près du futur Augustonemetum - Claro Montes - Clermont-Ferrand.

Il faut également signaler au nord-est de Trémonteix le lieu dit du 'Creux Rouge' d'où part l'un des principaux chemins piétonniers d'accès à l'oppidum. Dans ce secteur, l'archéologue Jean Pierre Daugas, en 1973, y fit une découverte des plus importantes. Il s'agissait, à proximité d'une tombe gallo-romaine, d'une sépulture en pleine terre, d'époque néolithique. Le squelette se présentait dans une posture particulière, les jambes et les bras repliés, couché sur le flanc gauche, elle fut datée d'environ 4000 ans av. JC. A noter qu'une sépulture d'aspect semblable avait été fouillée par P. Eychart, rue des Côtes Fleuries, à la différence que le squelette était couché sur son flanc droit.

Nous espérons que les sondages de diagnostic pourront déboucher sur des fouilles préventives programmées. En effet, des structures sont apparues dans un nombre important de tranchées (murs, fossés, trous de poteaux, fosses, silos...). Les zones les plus prometteuses sont situées les plus au sud, près du collège, les moins éloignées du ruisseau de Rivaly.

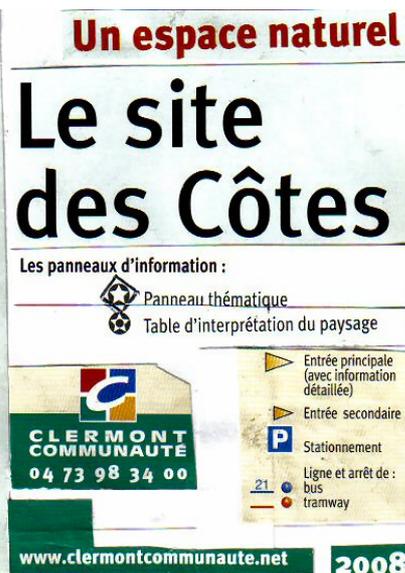
En conclusion, seul un décapage extensif des zones recelant des indices prometteurs permettrait de mettre en relation les nombreuses découvertes afin de comprendre leur nature et leur organisation, suivant les époques, dans un secteur sans doute aussi riche que celui de 'La Fontanille', à la limite des communes de Lempdes et de Pont du Château, actuellement fouillé sur une dizaine d'hectares.

Philippe GRAS

- (1) Rapport de P. Eychart sur une fouille de sauvetage les 15,16, 17 août 1983 (22 /09/ 1983)
- (2) Cahier de fouilles N° 10
- (3) Préhistoire et origines de Clermont (Ed. Volcans 1969)
- (4) Note complémentaire relative à l'occupation préhist. et protohist. à l'emplacement du CES (21/08/1983)
- (5) César est entré dans Gergovie (Ed. De Beauvoir 2003)
- (6) Lettre du 01/08/1984 à M. le Ministre de la culture et de la Communication
- (7) Rapport fouille de sauvetage mentionnée précédemment sous l'appellation de Bouys 5 N°2 (Mai 1984)
- (8) Cahier de fouilles été 1983 Bouys 4,5
- (9) C.A.G. 63/1 Clermont-Ferrand (Acad. Des Belles Lettres 1994) par Michel Provost. Page 97

Nous avons tenu à faire un historique de la richesse archéologique de ce secteur, ce qui explique nos réactions lors de la construction des sept pavillons le long de la rue de Bouys sans sondages de diagnostic préalable (chronique N 67). Nous avons ensuite appris que cette zone n'était pas considérée par la DRAC comme un secteur nécessitant une surveillance archéologique. N'est ce pas surprenant ?

Le billet nature de Jean Berthier



Nous nous inscrivons totalement dans la mise en valeur des Côtes dont les accès 'promenade et découverte' sont balisés sur le terrain par Clermont Communauté (pastilles jaunes), suite au travail précurseur de l'ASCOT et de Chamina (traits bleus et jaunes). Encore récemment l'ASCOT a fait remettre en place des tables d'interprétation du paysage et des panneaux thématiques mis à terre par la malveillance.

Plusieurs biotopes méritent l'attention des promeneurs :

Pour la vie animale replacée dans son cadre biogéographique, on se reportera avec profit au livre de Christian Bouchardy (espaces naturels et faune du Grand

Clermont, 2007) où l'auteur place avec raison « Les coteaux de l'agglomération » et le « site des Côtes » dans les **60 sites majeurs** de notre région.

- Pour les divers groupements végétaux offerts par le site des Côtes, quatre zones méritent une étude approfondie :

- Le bosquet de chêne pubescent de la 'Garlande' avec sa pelouse à hélianthème des Apennins.
- La fructice à orchidées de 'Chancalane', en vue de Blanzat, où l'ASCOT conduira une sortie 'orchidées' dans le courant du mois de mai.
- La pelouse et la zone humide du 'Chemin du loup' qui révèle la présence d'une nappe phréatique importante à près de 600 m d'altitude (alimentation en eau bien avant le néolithique)
- La pelouse à orchidées du Puy de Var (classée Natura 2000)

Nous ne pouvons oublier enfin la vocation agricole du Site des Côtes, initialement viticole, toujours dispensatrice de l'entretien de ces milieux fragiles

...
BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES...BRÈVES.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'ASCOT aura lieu **le vendredi 20 mars à 19 h**, maison de quartier rue Abbé Prévost.

Nous avons prévu deux animations qui sont la base de notre activité soit ;

- Pour l'archéologie, un diaporama sur **le petit camp romain de Chanturgue**, commentaires de M. JL Amblard, durée prévue : 30 minutes.

- Pour la nature, présentation de 10 panneaux sur les divers **végétaux caractéristiques des Côtes**, ces panneaux seront commentés par M. Jean Berthier.

Lors du pot de l'amitié, M. Gilles Monnier, « **Le poète des rues** » nous proposera ses dernières créations.

Eco- projet du lycée Massillon

A l'initiative de la classe de 3^{ème} du lycée, une équipe de l'ASCOT est venue assister à la présentation de l'éco-projet suite à la journée de nettoyage du 26/09/08. Encadrés par nos soins, aux abords du chemin' *entre les charmes de la garlande et les vignes des Côtes de Clermont'*, les élèves ont récupéré une grande quantité de déchets, utilisés par la suite avec humour, pour la création d'œuvres insolites.

C'est l'occasion de rappeler que notre association est disponible pour partager ce type d'action et notre expérience avec d'autres établissements scolaires intéressés.



Sortie découverte des orchidées

Lors de notre assemblée générale, il vous sera communiqué la date de la sortie découverte des orchidées du site des Côtes prévue en mai.

La visite est gratuite, mais l'inscription est indispensable pour un groupe limité à 20 personnes.

Bulletin d'abonnement à "**La Chronique de l'Oppidum**"

à retourner à

ASCOT, 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite recevoir « La Chronique de l'Oppidum ».
Ci-joint mon règlement de 10 €(4 numéros)

Bulletin d'adhésion à l' "**ASCOT**"

Tél. 04.73.37.12.91 – e-mail : ascot@gergovie.fr

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom / Prénom :

Adresse :

Souhaite adhérer à l'ASCOT. Une carte d'adhérent me sera adressée en retour. Comprend l'abonnement à notre bulletin.

Adhésion annuelle : 16 €

Membre bienfaiteur (30 €ou plus)